## Conseils pédagogiques pour présentations et exposés théoriques et/ou cliniques (Tirés du Ch.10 « Compléments », Cours de Psychologie pour Musicothérapeutes de R. Rampa, mise à jour 21.11.2016)

**Prémisse** D'une façon très générale, par pédagogie\* on entend l'habilité constatée chez tout porteur de message à des interlocuteurs, à un public, voire à une population.

Le présent complément pédagogique<sup>2</sup> vise à une sensibilisation des conférenciers lors d'exposés intra- et inter- professionnels, ou lors de la soutenance de mémoires d'études.

L'étendue de ce domaine est telle que nous nous limiterons qu'à quelques considérations pragmatiques, parfois triviales, mais explicites et adaptées aux auditeurs. Il va de soi que plusieurs éléments inhérents à la didactique et à la pédagogie, puise à la richesse des liens caractéristiques dans les périodes de croissance de l'enfance et de l'adolescence, qu'à l'âge adulte et involutif. Tous ces âges méritent une attention spécifique, tant pour y adapter notre communication verbale, que pour véhiculer les contenus thérapeutiques de l'approche musicale. Quelques éléments de didactique psychologique feront l'objet d'un paragraphe cidessous.

Dans une perspective systémique, notre propos s'approche à celui des systèmes éducatifs où la finalité de l'enseignant ne devrait s'écarter de celui des disciples (décrit dans la latinité comme le rapport *docens - discens*), dans la mesure où la transmission du savoir nécessite une « syntonisation » des contenus à transmettre avec la capacité de les accueillir, capacité indissolublement liée aux connaissances individuelles présumées des auditeurs. Ces connaissances, rarement « homogènes », requièrent l'utilisation d'un langage suffisamment simple et adapté, même si sporadiquement teinté de nuances plus abstraites et intellectuelles. Graphiquement nous pouvons nous imaginer une intersection entre le(s) système(s) d'appartenance de l'orateur à tous ses sur systèmes comme l'école, le corps et l'association professionnelle, l'appartenance linguistique, socio- politico- culturelle et religieuse, et le(s) système(s) respectifs des auditeurs ; la complexité interactive de cette représentation est telle qu'elle nous oblige à des applications plus simples et empiriquement indispensables.

Concrètement, dans notre contexte, en tant que locuteurs-orateurs, nous faisons partie du système de formation, qui, à son tour, s'inscrit dans une catégorie professionnelle représentée par l'association professionnelle homologue régionale, nationale, voire internationale. Du côté des auditeurs, les possibilités d'appartenance peuvent varier considérablement en fonction des corporations professionnelles et des catégories mentionnées avant, mais le tout s'inscrit inexorablement dans les conditions sociopolitiques, historico-culturelles du pays, dont les résonances actuelles évoquent, *volens-nolens*, les accords Universitaires Européens de Bologne<sup>3</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La **Pédagogie\*** [Selon la science de la filiation des mots, l'étymologie, on découvre un mot composé, <Gr. : *paidagògia*, composé de *pais*, *paidos* = garçon, et de *ago* = conduire] : elle se définit comme la discipline relative aux problèmes de l'éducation, spécialement susceptible d'approfondissement du point de vue théorique, psychologique et didactique ; science de l'éducation des enfants et, par extension, science de la formation intellectuelle des adultes (Doron et Parot).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ces quelques considérations et remarques sont le plus souvent de nature empirique et ont bénéficié de l'éclairage des travaux de G. Mialaret, *La formation des enseignants*, Ed. PUF - Que sais-Je ?- Paris, 1990, ainsi que de G. Palmade, *Les méthodes en pédagogie*, PUF - Que Sais-Je ? - Paris, 1996.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La **convention de Bologne** (siège de la plus ancienne université d'Europe, fondée en 1119). La Déclaration de Bologne signée le 16 juin 1999 par 29 pays européens, dont la Suisse, vise la construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur. Elle invite à réformer l'enseignement supérieur de manière à pouvoir faire converger les différents systèmes nationaux et à développer la comparabilité et la mobilité entre pays. Six points principaux ont été définis dans cette convention : 1. l'adoption d'un système de reconnaissance rendant les diplômes universitaires plus transparents et lisibles, 2.La mise en place de formations basée sur deux cursus 3. La généralisation du système de crédits ECTS (European Transfert Credit) 4. La promotion de la mobilité des étudiants, des chercheurs ainsi

Historiquement La renommée culturelle ancienne de cette ville (Bologne), constitue peut être non sans raison - un des relais charnière avec le savoir de l'antiquité, qui, grâce à la révolution unificatrice politico-religieuse carolingienne<sup>4</sup> propice à la diffusion à large échelle d'écoles (uniformisation de l'écriture, étude des lettres latines), de bibliothèques<sup>5</sup> et de toute sorte d'échanges<sup>6</sup>, a rendu le savoir plus accessible, en parallèle avec la renaissance de la notion de bien public, dont chacun portait la responsabilité. Ce grand mouvement de renaissance de l'instruction avait pris origine de la disparition des écoles publiques et de la rétractation quantitative de la surface sociale du système éducatif (fin du 5<sup>ème</sup> siècle) donnant ainsi lieu à une société analphabète (Illitterati). Lorsque tout le réseau pédagogique se démaille, seuls les aisées peuvent assurer une éducation traditionnelle (avec recours aux précepteurs privés ou aux membres instruits de leur propre lignée, assurant ainsi la pérennité de prestige des grandes familles, élite indispensable à l'administration ecclésiastique). L'Eglise du 5<sup>ème</sup> s. dépourvue de personnel qualifié, se trouve dans la nécessité de créer ses propres centres de formation, définies comme écoles épiscopales-presbytérales, et le Concile de Tolède, de 527, édicte un règlement prévoyant l'instruction des enfants destinés au cléricat, éducation aussi donnée aux nouveaux moines dans les monastères, mais uniquement sous forme religieuse, suivant l'exemple des modèles orientaux. Toute la tradition classique (en tant que héritière du paganisme) est considérée comme inutile à l'acquisition des connaissances chrétiennes : ainsi, s'amenuisent comme peau de chagrin, les connaissances des lettres, de l'art, de la grammaire, du droit, de la médecine et de l'astronomie. La langue grecque se préserve au sein d'une élite jusqu'au 7ème siècle; les sept arts libéraux suivent le même chemin (grammaire, rhétorique, dialectique, géométrie, astronomie, arithmétique et théorie musicale I), et la pédagogie classique s'efface. Toute instruction ou école est d'appartenance cléricale, les écoles laïgues demeurent inexistantes. Le continent est alors prêt à s'enrichir de l'immense apport des écoles insulaires (Angleterre et Irlande) où l'Eglise celte avait offert un refuge inexpugnable à la culture latine parce que dans ses monastèresforteresses et ses écoles monastiques et épiscopales, les foyers d'études ont pu se développer (Clonard, 549, Bangor 601, Derry, Iona). L'expansion culturelle se fît sous l'impulsion de personnalités comme le moine Colomban, fondateur de monastères ascétiques à Luxeuil, à Bobbio (Italie), compagnon du moine irlandais Gallus (fondateur en 620 d'un ermitage, devenu l'emplacement de l'abbaye bénédictine homonyme, important foyer de littérature et d'art, avec scriptorium et recherche musicale, cf. note 5), Aldhelm of Malmesbury et surtout le vénérable Bède, à Yarrow. L'évolution des structures culturelles est analogue sur les îles et le continent, mais elle y est plus rapide, plus achevée et avec une qualité supérieure de ses représentants. Quand Alcuin (York 735- Tours 804), appelé à la cours par Charles, débarqua en France en 782, il apporte un enrichissement considérable à l'activité culturelle du royaume, son insertion se fait aisément, car les structures sont identiques : elles sont déjà médiévales.

La nouvelle liturgie imprime aussi sa marque à l'architecture des édifices religieux et toutes les bibliothèques monastiques sont soumises à l'ordo liturgique, lui-même gravitant

que du personnel administratif 5. Le développement d'instruments communs permettant d'évaluer la qualité des enseignements 6. L'accroissement de la dimension européenne de l'enseignement supérieur (info mars 2009).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> In Mussot-Goulard Renée Charlemagne 742- †814, PUF, Que sais-Je? Paris, 1998 (pp 89 sq.)

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ecoles et bibliothèques dotées d'un système de prêt et d'équipements pédagogiques plus modernes, assurant simultanément plusieurs spécialisations, entre autres le **chant** (Saint Gall) aussi désormais soumis au modèle pontifical de *Grégoire I*<sup>er</sup> (Clermont 518-Tours†594), initiateur et promoteur des modifications liturgico-rituelles au 6ème siècle, dont le célèbre *Calendrier grégorien*, aussi auteur de l' « *Historia Francorum* » en 40 vol.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Les connaissances fragmentaires sur la circulation des individus du haut Moyen Age semblent pouvoir affirmer que les puissants se déplaçaient sans trop de difficultés et assez souvent, même sur des distances considérables, ce qui n'était pas le cas pour les humbles, comme les laïcs pauvres ou le bas clergé : la vie paysanne était moulée dans des structures domaniales rigides qui favorisaient, avec des liens familiaux enserrés, un immobilisme général influençant aussi la technique agricole ; les possibilités de changement étaient bien peu nombreuses.

aussi autour du chant, devenu l'affaire de spécialistes travaillant dans les scholae cantorum situées à proximité des cathédrales et des monastères; les chantres devaient lire ensemble le texte latin et les neumes indiquant les inflexions de la voix, la durée et la nature des modulations, ainsi que la cadence des phrases musicales établissant un lien intime entre liturgie et musique. C'est pourquoi la musique carolingienne constituait le niveau le plus élevé de la culture la plus complète, grammaticale et mathématique, préparant à la théologie; le domaine religieux était la somme de tous les autres : il imprégnait toute la société, l'économie, l'administration, la royauté, beaucoup plus qu'au temps des prédécesseurs, même si dans la vie de tous les jours le peuple des croyants restait accroché à des traditions culturelles païennes préromaines, comme la magie, l'astrologie judiciaire (accompagnée des pratiques ordaliques\*, de l'eau, du feu et du duel judiciaire), le sortilège, le maléfice, l'empoisonnement, la divination, les charmes et les prédictions tirés des songes.

Pendant cette importante période charnière du *Haut Moyen Age*<sup>7</sup>, caractérisé par la sauvegarde (transcription) des textes anciens dans les bibliothèques des monastères, tout particulièrement en **Irlande**, lors des invasions des barbares, on assista à un considérable et long effort d'évangélisation par une meilleure communication entre la « culture supérieure » du clergé et le milieu mental collectif, associé aux masses rurales.

Un double mouvement inclut d'une part, l'adaptation de la culture folklorique au rite religieux et, d'autre part, l'adaptation de la langue de la communication aux capacités linguistiques du public : c'était la problématique ancienne de la langue de la *communication verticale* entre locuteurs d'une couche plus cultivée (clergé) et les interlocuteurs d'une couche moins cultivée, encore assez imprégnée de culture païenne et de valeurs du classicisme de l'Antiquité. Le remodelage et l'imposition d'une hiérarchie de valeurs aux paysans, consolide, auprès de ceux-ci, la persuasion de ne pas chercher à quitter leur place dans la société.

L'éducation du **Moyen Age**, de St Augustin à St Thomas, est conçue comme un processus intérieur que l'éducateur aide à développer et à découvrir; elle a le défaut de concevoir l'enseignement d'une façon formelle, passive, mécanique, dogmatique, avec l'imposition d'une discipline rigoureuse (transmettant ainsi une vérité déjà faite plutôt qu'avec l'entraînement à l'effort personnel de recherche, cf. plus loin, maïeutique\* de Socrate).

Auprès des Romains, l'éducation gravitait autour de la famille et était de nature privée, en fonction d'un esprit pratico utilitaire mettant en deuxième place la formation intellectuelle propre à l'esprit grec. L'empereur Adrien (Publius Aelius Hadrianus76-138) est le premier à fonder l'école publique, Marc-Aurèle, empereur philosophe, institua l'université d'Athènes avec des professeurs choisis et rétribués par l'état. Le plus célèbre pédagogue romain est Quintilien (Marcus Fabius Quintilianus, Calahorra 30-100 après J. C.), rhéteur latin, maître de rhétorique sous Vespasien, considéré comme le représentant officiel de l'éloquence (Domitien lui confia l'éducation de ses neveux), auteur de l'Institution oratoire, en 12 livres, sur la formation de l'orateur. Pour Quintilien l'éducation doit rendre l'homme cultivé et vertueux, capable de connaître la théorie pour la mettre en pratique; très attentif à l'éducation de la première enfance (les impressions des premières années sont les plus importantes et tenaces), il pense que l'éducation doit commencer très tôt, avant l'âge de 7 ans, et qu'elle doit être plaisante avec l'aide de supports comme des lettres en ivoire, des petites tables en bois,

-

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> **Le Haut Moyen Age** est défini comme une période de transition entre un type de civilisation encore essentiellement antique (romaine) et un autre type de civilisation déjà fondamentalement médiéval, c. à d. entre 500 et 800 environ: un véritable changement de civilisation y *est en cours*, en tous domaines, économie, institutions, sociétés, langues, partout en Occident où on parle aujourd'hui une langue romane: Italie, Gaule et Espagne [in: Banniard M., « Le Haut Moyen Age Occidental », Que sais-je?, PUF, Paris, 1986].

sans punitions corporelles, mais plutôt basée sur l'affection, le maître comme un second père pour les élèves, où l'étude doit être alternée avec la distraction et le jeu, ce dernier étant considéré très utile aux buts de l'éducation, le tout par un *enseignement collectif* (qui stimule l'émulation), plutôt qu'individuel. Les principes et les méthodes proposées par *Quintilien* furent suivies dans les écoles de l'Empire romain jusqu'à sa chute, et reprises à la Renaissance, comme fondement de l'école classique.

Dans l'axe de ce rétrospectif historique, l'éducation chez les Grecs est axée sur l'importance de la Polis, donc tâche de l'Etat. A Sparte on donne une éducation physico militaire (de 7 à 20 ans), alors qu'à Athènes on donne une éducation physico spirituelle. La méthode, demeurée inchangée presque pendant toute l'antiquité, est de nature réceptive, c'està-dire fondée sur la répétition mnémonique, et est basée sur la discipline et les punitions corporelles. Protagoras (Abdère -485-411), brillant rhéteur et philosophe sophiste<sup>8</sup>, enseigna l'art du discours. Sensualiste et relativiste, il est généralement connu par la formule « L'Homme est la mesure de toutes choses » (critiquée par Platon). Il fût le premier philosophe qui entrevit un type d'éducation libérale (=digne d'un homme libre), non plus à caractère technique utilitaire, mais visant à une formation complète intellectuelle et morale. Socrate, méritant d'être considéré le 1<sup>er</sup> partisan et défenseur de l' « école active » invitant les élèves à chercher la vérité eux-mêmes sans l'annoncer déjà prête, poussé par sa grande efficacité éducationnelle, exerçait une puissante fascination sur ses élèves. Il eût l'immense mérite de concevoir l'éducation sous forme d'enseignement théorique-actif (= auto éducation). Au moyen de la maïeutique\* (art obstétrique, qui par extension devient la méthode pédagogique fondée sur la participation active du sujet) et du dialogue – merveilleux instrument didactique- l'éducateur se limite à donner au disciple des stimuli et des suggestions pour développer des forces latentes (Nosce Te Ipsum). Même pour Platon l'éducation est surtout auto-éducation, et considérable est pour lui la valeur de l'exemple (« verbum movet, exemplum rapit »). Aristote, fondateur du Lycée, éminent éducateur et maître d'Alexandre le Grand, estimait devoir adapter l'éducation des jeunes à la constitution politique spécifique.

Quelques éléments de « didactique psychologique » Par didactique <sup>9</sup> il faut entendre une discipline qui vise à amener l'élève à acquérir telle ou telle notion (arithmétique, physique, etc.), telle opération ou telle technique de travail. Selon les fondements de la pédagogie traditionnelle, basée sur le principe l'individu subit les empreintes qui lui viennent du dehors, mais de nouvelles méthodes suivent le principe que le sujet (élève) doit découvrir lui-même les notions ; cette approche maïeutique consiste à diviser la matière à enseigner en éléments que l'enfant doit trouver en réponse à des questions habilement posées par le maître. Dans l'approche active, par contre, on favorise la compréhension, au début, de l'architecture totale du raisonnement, laissant ainsi l'élève devant tout le cours de la recherche.

Pour *Piaget*, la pensée n'est pas un ensemble de termes statiques, une collection de contenus de conscience, d'images, mais un jeu d'opérations agissantes, vivantes : penser c'est

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La subdivision des différentes écoles grecques vivantes jusqu'à la clôture de Justinien, empereur romain d'Orient (482- Constantinople 565): **1. Ecole sophiste académique** de Platon (-428- 348), fondée à Athènes (-387) **2. Ecole Péripathétique** d'Aristote (-384-322) qui fonda le Lycée (-335, « Lukeion », Ancien quartier d'Athènes qui donna son nom à l'école homonyme), école des promeneurs [< gr. peripatetikos < gr. « perìpatein » = se promener : la partie du jardin du Lycée, à Athènes, où Aristote avait l'habitude de donner ses cours « exotériques » du soir, pour le grand public, et ceux du matin pour le élèves avancés, tout en se promenant avec eux]. **3. Ecole épicurienne** ou **Ecole du Jardin** (fondée à Athènes en -306), d'Epicure (Samos -341, -270) **4. Ecole stoïque** ou **Ecole du Portique** (Stoa : lieu de réunion), fondée au 3<sup>ème</sup> s. av. J.-C par Zénon (Chypre -335 –Athènes -234).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Hans Aebli « Didactique psychologique en lien avec les théories de J. Piaget », Delachaux et Niestlé, Paris et Neuchâtel, 1951.

opérer, à tous les âges. L'image n'est pas un élément fondamental de la pensée, elle constitue plutôt son support (on peut y inclure *l'image sonore acoustique* ). [Sequntur]

### a. Elaboration d'une présentation : éléments didactiques

#### 1. Avant la conférence

- ➤ Diffuser une **information écrite adéquate et claire** (lieu, adresse exacte, tel, fax, e-mail, ligne de bus, Maison, salle #, étage, date avec jour de la semaine, heures début et fin, « Titre » et « petite synthèse commentaire », spécification « théorique » ou « clinique », nom de l'orateur (-trice), sa profession, cadre dans lequel la présentation est faite,...etc.) transmise suffisamment à l'avance (au plus tard trois semaines à l'avance).
- Se renseigner et s'assurer d'abord sur le **type de salle** (connaître le responsable technique ou l'huissier, son no de portable, salle déjà prête, ou à organiser en dernière minute, mais **sans faute, avant** l'heure du début!!),), sur sa « capacité » en nombre d'auditeurs, sa « portance vocale », sur la disposition des chaises (en essaim, en amphithéâtre, en « carré », en « demi-cercle » etc.) et le type de tables, sur la luminosité (lumière naturelle ou artificielle régulation),
- > Se renseigner sur le **matériel didactique** déjà disponible (rétroprojecteur, Power point, flip chart avec feutres colorés fonctionnels, etc.), sur la possibilité d'enregistrement, sur les prises électriques et rallonges nécessaires.
- Définir si la présentation est purement **orale** ou soutenue par des **moyens audio-visuels auxiliaires** (diapositives, transparents, PowerPoint, vidéocassettes, cassettes audio, CD, MD, CD -rom, etc.).
- Rester dans « **l'angle mort** », c. à d. ne pas empêcher la vision de l'écran aux présents.
- En cas de supports audio-visuels, effectuer un choix quantitatif et qualitatif approprié (possiblement pas plus de 10-20 « images à l'heure », les textes doivent être réduits à des mots ou phrases- clés, bien « aérés », taille 16-18, en grasset, nécessitant un plus ample commentaire verbal, **non-lu**; l'attention du public ne doit pas se centrer sur la lecture lourde d'un texte dense et illisible; le discours verbal doit prédominer).
- Définir ensuite à quel « type d'auditeurs » la présentation est destinée (public « mixte », auditeurs « pluri professionnels de la santé », milieu universitaire, familles, entourage de patients, hiérarchie, collègues de travail, jeunes, « moins jeunes »), de sorte à ajuster le contenu... et le débit.
- ➤ Tenir compte de la règle du **temps de concentration** de l'orateur et de l'auditoire (**moyenne 50-60 min.**), de façon à laisser un temps de discussion final (10-15 min.).

#### Le contenu

- Après une **préparation soignée** (choix du sujet, de l', le nombre de textes, tri quantitatif et qualitatif, élaboration écrite avec délimitation de l'étendue en pages, synthèse finale écrite inclue).
- ➤ Le **schéma classique** propose en général une introduction du thème avec historique, une revue littéraire en lien avec les observations, une discussion théorico pratique, une conclusion avec les perspectives, une bibliographie sommaire.
- Exposé à « plusieurs » : s'accorder sur « qui présente quoi » et spécifier avec soin les temps de présentation respectifs.

Effectuer au moins une « **présentation essai** » chronométrée, en présence d'auditeurs jugés compétents<sup>10</sup> et strictes sur la forme et les contenus. En général, il est préférable de faire l'essai dans la salle de conférences prévue ou dans une salle analogue. Exceptionnellement et dans certaines conditions, même un essai par téléphone peut donner des résultats et un feed-back satisfaisants.

#### 2. Pendant la conférence

#### Le début:

- Veiller soigneusement à la **ponctualité**, **montre** posée devant soi.
- Vérifier « l'audibilité » dans la salle (avec ou sans amplification).
- Expression orale: élocution claire, à voix haute et lente en évitant à tout prix un débit « logorrhéique », des interjections du type « euh, eeeet, ehiiinn, mmhhh », des bruits parasites nerveux d'enrouement, de toux, de se cacher la bouche avec la main, mâcher du chewing-gum<sup>11</sup>, etc. Des petits intervalles de silence entre un concept et un autre sont fort efficaces et bienvenus!
- Saluer l'auditoire en le remerciant de sa présence ; remercier la hiérarchie, les autorités politiques, etc., sans se tromper sur leurs noms et fonctions ; Remercier l'institution, son représentant et le modérateur pour avoir été invité(e) à parler du « Thème de ... ».
- > Se présenter (dans sa fonction ou expérience professionnelle, sans plus).
- ➤ Pour combattre le « trac », une des techniques consiste à l'annoncer, en mentionnant « ...L'émotion de parler devant un public si nombreux, motivé et intéressé... ».
- Annoncer le **cadre temporel** (si ce n'est déjà fait par le présentateur) en précisant l'heure de la **fin** (s'y tenir **scrupuleusement**! même en cas de renonciation d'une partie du contenu, il est toujours possible de négocier une petite prolongation).
- Pour la **forme** spécifier si la présentation sera « **ex cathedra** <sup>12</sup> » ou « **interactive** », avec ou sans **pause** avant la **discussion** (convenir clairement avec l'auditoire l'heure de la reprise).
- Positions et attitudes : assise (éviter de s'asseoir sur le pupitre...), debout (éviter les gestes superflus comme se gratter la tête, mettre les doigts dans le nez, se tirer les cheveux, etc., réduire les déplacements inutiles, éviter les pertes de temps inutiles comme les recherches acharnées de feuilles ou de documents...où un simple classeur à anneaux facilite l' « extraction ajout » des transparents à projeter, dans leur ordre de succession,...)
- Sur demande, toujours **encourager** l'auditoire à prendre des **notes**, en raison d'une meilleure compréhension ainsi que d'une consolidation mnésique accrue.

<sup>10</sup> Compétence [<Lat: competere, composé par cum= avec et par petere= demander pour avoir, se diriger vers]: 1. Pleine capacité de s'orienter dans des domaines déterminés; 2. Connaissance approfondie, reconnue, qui confère le droit de juger ou de décider en certaines matières. 3. Compétition, épreuve, concours.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Sans amoindrir les bienfaits anxiolytiques, anti-carie et corroboratifs de la musculature des machoires, encore plus pour ses apports glucidiques des versions « non-sugarless », il est utile de se souvenir que le stress et la concentration neuropsychologique en œuvre devant l'auditoire, nécessite un apport supplémentaire de sucre, dont dont le type le plus facilement assimilable et rapide demeure le sucre de raisin, énergétique des sportifs.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Cathédra :[<gr. : kathèdra= siège avec accoudoirs ; <lat. : càtedra = siège]

#### L'entrée en matière :

- Démarrer en délimitant le **cadre de l'exposé** en mentionnant l'intérêt et la motivation pour le sujet traité, et surtout le(s) **but(s)** de la **présentation**, en passant successivement à une description simple et claire des contenus abordés, soit verbalement, soit à l'aide de la projection d'une « **Tables des matières abrégée** », spécifiant ainsi le cadre (théorique, clinique, expérimental, de recherche, de pratique de stage, etc.).
- Donner les **définitions** (dictionnaire et étymologie) de certains mots-clé significatifs apparaissant ultérieurement.
- ➤ **Développer** les thèmes selon l'ordre annoncé, et, si nécessaire, remontrer le plan initial.
- > Signaler clairement les petites **parenthèses interactives**, ainsi que le retour au fil du discours.
- > Signaler clairement les **citations**, tant orale que écrites.
- S'assurer en permanence du rapport contenu / temps disponible (la **« présentation essai \*»** se révèle extrêmement utile pour ce genre de vérification): une «densification» excessive nuit à la transmission des concepts, raison pour laquelle la priorité doit être attribuée à « moins de messages », mais des messages plus clairs, compréhensibles et informatifs.
- ➤ Sonder en permanence l'état de l'auditoire (circularité du « feed-back), et lui restituer avec discrétion ses résistances, sa fatigue, son excitation, en demandant p.ex. en l'occurrence si « ça va ? » et s'il faut modifier le débit,... revenir en arrière... etc.
- respecter la capacité de concentration (jeunes et adultes entre 1h et 1h 1/2, personnes âgées maximum 45 min)
- Toujours **expliquer les sigles** (ex. : PNL= Programmation neurolinguistique) et les faire figurer **in extenso** sur les transparents.
- L'allègement de données denses ou chiffrées, peut être effectué avec des images couleurs relax (paysages, bandes dessinées, etc.)

#### La fin

- Après la **Conclusion** (liens entre les contenus, les perspectives, les aspects thérapeutiques etc.) prononcer une
- > Synthèse de la présentation (à l'aide d'un transparent), incluant les arguments non abordés.
- Formuler une éventuelle autocritique liée à ce qu'on aurait encore souhaité développer, mais qu'on n'a pas pu inclure (Attention!! Ne jamais se auto disqualifier!!!).
- ➤ Signifier clairement la **fin de la conférence** en remerciant l'auditoire (« Merci de votre attention »...)
- Distribuer, seulement à la fin, un document\*-synthèse « cadeau » (max.1 feuille recto verso) incluant : 1. les informations du tract informatif 2. la synthèse des arguments 3. une bibliographie sommaire (et pas « in extenso » montrant le zèle...).
- Annoncer le **cadre temporel** (si ce n'est déjà fait par le présentateur) en précisant l'heure de la **fin** (s'y tenir **scrupuleusement**! même en cas de renonciation d'une partie, il est toujours possible de négocier une prolongation).
- ➤ Bien déterminer la **quantité de contenu** par rapport au temps encore disponible (la « présentation essai » se révèle extrêmement utile) : une forte

- « condensation » nuit à la transmission des concepts : priorité à moins d'information, mais claire et assimilable.
- > prise de notes : toujours encourager à prendre des notes !
- Possibilité d'expliquer la **motivation**/nécessité pour le sujet traité, en offrant, dès le départ un schéma bref, mais clair de la « **table des matières** » (transparent = lucide).
- ➤ Sonder (« scanner ») en permanence l'état de l'auditoire, et lui restituer ses résistances, sa fatigue, en demandant comment ça va; respecter soigneusement sa capacité de concentration (jeunes et adultes entre 1h et 1h 1/2, personnes âgées maximum 45 min).
- > Toujours **expliquer les sigles** (ex. : PNL= Programmation neurolinguistique) et les faire figurer **in extenso** sur les transparents.
- ➤ Quelques minutes avant la fin, effectuer une **synthèse du contenu** (transparent), incluant les arguments restés ouverts.
- ➤ Prononcer une éventuelle autocritique liée à ce qu'on aurait encore souhaité développer, mais qu'on n'a pas pu inclure (Attention!! Ne jamais se auto disqualifier!!!).
- > Signifier clairement la **fin de la présentation** en remerciant l'auditoire pour son attention, et,
- > ouvrir le débat /discussion/ questions, en rappelant le temps disponible : suivre attentivement la séquence des interventions, en donnant la parole les uns après les autres.
- ➤ Distribuer un **document** « **synthèse/cadeau** » ne dépassant pas une feuille recto verso, comportant une bibliographie de base+les informations du tract informatif.

#### 3. Après la conférence

- Après une courte pause, ouvrir le débat /discussion/ questions, en rappelant le temps disponible : suivre attentivement la séquence des interventions, en donnant la parole les uns après les autres.
- ➤ Clore la séance, en rappelant la date de la prochaine rencontre, le thème, le nom de l'intervenant,..., d'autres manifestations....
- Accueillir et recueillir toute suggestion, critique, information, citation, annonce... ou «conseil »...ou « feed-back pédagogique » pour améliorer et approfondir le thème ultérieurement.
- Laisser impérativement un document\*-synthèse à l'Institution d'accueil (trace écrite du travail, insérée dans un classeur prévu à cette fonction, et disponible pour d'autres consultants).

#### 4. Conclusion

L'expérience décennale nous témoigne rigoureusement et implacablement d'une incertitude fonctionnelle des moyens auxiliaires audio-visuels, raison pour laquelle, tout orateur se doit d'une préparation entraînée et complète, visant à une présentation mnésique orale, infaillible et dispensée de tout support, laissant ainsi, d'une part, une place intégrale à « l'ars loquendi », c'est-à-dire à l'art dela rhétorique <sup>13</sup>, construite sur une connaissance sans faille du texte, et, d'autre part, à la défectuosité technique toujours imprévisible.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup>*Rhétorique* [< gr. : rhêtoriké (tekhne)= art de parler, « orateur »] : Art de bien parler ; technique de la mise en œuvre des moyens d'expression (par la composition, les figures). Moyens d'expression et de persuasion propres à quelqu'un. Eloquence ou style déclamatoire de rhéteur (rhétorique d'Aristote, rhétorique de Lucrèce, certains poètes de la fin du XVème et du début du XVIème s, très attachés aux raffinements de style et aux subtilités de versification). poètes de la fin du XVème et du début du XVIème s, très attachés aux raffinements de style et aux subtilités de versification).

## b. Elaboration d'un mémoire et sa soutenance : éléments didactiques

# ECOLE ROMANDE DE MUSICOTHERAPIE GENEVE

**Formation Continue** 

Volée 2016-2017

## Mémoire de 3<sup>ème</sup> année

Thème :
« Le processus musico thérapeutique »

- 30 juin 2017 -

Présenté par : **NOM Prénom** 

 $Coordinatrice\ et\ responsable\ de\ stage\\ et\ du\ groupe\ de\ supervision:\ M.\ /\ Mme\ \ J.\ \ Dupont$ 

# STRUCTURE STANDARD SIMPLE selon les Conventions Académiques Européennes de Bologne<sup>14</sup>

- a. Titre : « Le processus musico thérapeutique » + petite table des matières
- **b. Résumé /Abstract :** Cet essai se propose une analyse du processus évolutif ...
- c. 5 mots-clé: trans-génération, alliance, Iso,
- **d. Introduction** En recherche scientifique (même au sens large) tout travail commence par un classement lié à une analyse systématisée ayant permis la mise en évidence de glissements, de clivages et de ruptures plus ou moins nettes, plus ou moins resserrés dans le temps, plus ou moins étendus dans l'espace, en fonction des questions considérées. Pour certaines de cellesci, le changement se manifeste dans une fourchette chronologique assez étroite. C'est en effet, la 3<sup>ème</sup> année qui semble être selon une vision rétrospective globale des données observées-la période charnière [Bêchard M., 1986, p.558 sq.].
- **e. Revue de littérature** Le terme polysémique « trans. Générationnel », signifie « » dans son origine latine, mais dans les acceptions actuelles on peut le considérer comme...

Parmi les modèles présentés dans nos séminaires théoriques, ce travail considère volontiers quelques éléments de l'optique constructiviste. Dans les fondements théoriques de ce mouvement on souligne l'importance de la relation dans l'acte de connaître ; celui-ci est défini comme un projet actif donnant accès au concret par des expériences de conscience qui structurent des modèles mentaux. La réalité n'est ni un pur état indépendant de l'observateur, ni un pur état indépendant des représentations cognitives, mais une construction en devenir qui, reliant une communauté... [Basile J., 1995, p.558-559].

**f. Présentation de la situation clinique** D'origine une éventuelle autre problématique...

#### g. Discussion en lien avec le processus évolutif du traitement

Au début de cette expérience clinique, la notion d'équidistance relationnelle [Gaule V. de, 1987 et Lani-Bayle, 2007, p 118], rend possible....

**h. Conclusion** Conclure ce travail, c'est d'abord constater ses lacunes. En effet nous n'y avons pas fait « le point des connaissances » sur l'ensemble. Il aurait fallu parler de la symbiose féconde entre les ethnies barbares, de la révolution agricole, des transformations de l'art de soigner...

Six points principaux ont été définis dans cette convention:

- 1. L'adoption d'un syst. de reconnaissance rendant les diplômes universitaires plus transparents et lisibles.
- 2. La mise en place de formations basée sur deux cursus.
- 3. La généralisation du système de crédits ECTS (European Transfert Credit).
- 4. La promotion de la mobilité des étudiants, des chercheurs ainsi que du personnel administratif.
- 5. Le développement d'instruments communs permettant d'évaluer la qualité des enseignements.
- 6. L'accroissement de la dimension européenne de l'enseignement supérieur.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup>**Convention de Bologne** La Déclaration de Bologne signée en juin 1999 par 29 pays européens, dont la Suisse, vise la construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur. Elle invite à réformer l'enseignement supérieur de manière à pouvoir faire converger les différents systèmes nationaux et à développer la comparabilité et la mobilité entre pays.

#### i. Commentaires- Autocritiques :...

### j. Références bibliographiques (Exemples)

Bechard M. «L'Age occidental», Paris, PUF, Que sais-je?, 1986

Duruz N., Gennart M. (sous la direction de)

« Traité de psychothérapie comparée» Genève, Ed. Médecine&Hygiène, 2002

Elkaïm M. « Panorama des thérapies familiales », Paris, Seuil 1995

Gaulejac V. de, « La névrose de classe », Paris, Hommes et Groupes Editeurs, 1987

Lani-Bayle M. « Les secrets de famille », Paris, Odile Jacob, 2007

Miermont J. « Dictionnaire des thérapies familiales », Paris, Ed. Payot, 1986

Salani P. « Dictionnaire de Musicothérapie », Buenos Aires, Ed. Centrifuge, 2006

Selvini-Palazzoli M., Boscolo L., Cecchin G. « Hypothétisation – Circularité – Neutralité » (Art. in : Thérapies familiales, Genève, 1982, No3, p 119-